



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 4 du 17 septembre 2019



### Campagne 2019-2020

#### A retenir cette semaine :



#### Colza

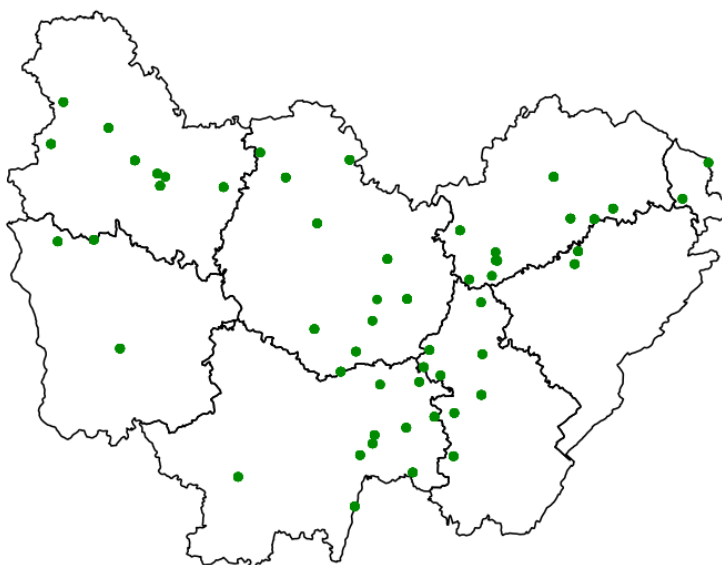
- La sécheresse perturbe toujours la levée et le développement des colzas.
- Fortes captures de grosses altises dans les cuvettes. Dans les prochaines semaines, la surveillance de ce ravageur doit être une priorité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles.
- Peu de dégâts de petites altises.

Colza	p 02
Tournesol	p 09
Soja	p 09
Betteraves	p 10



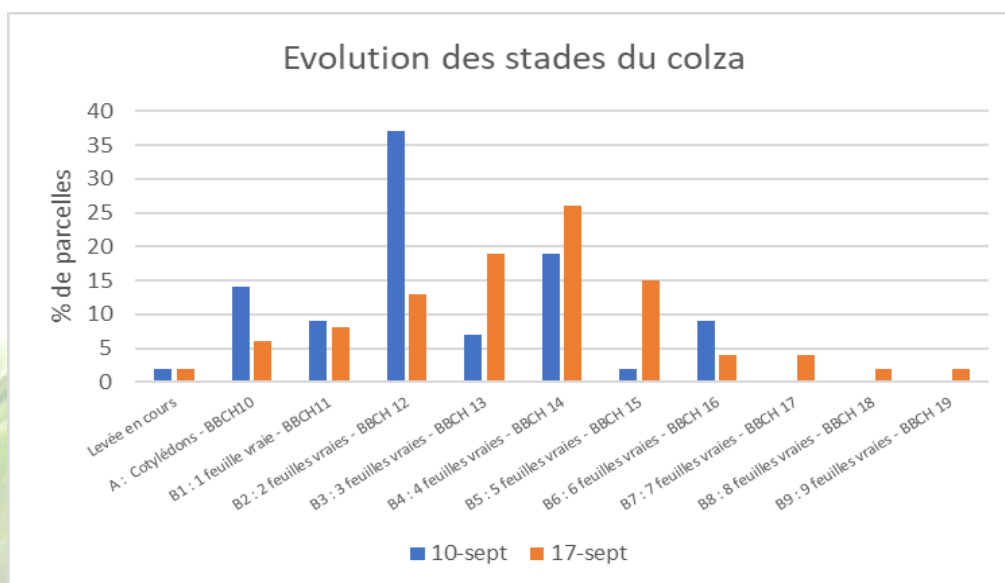
### Réseau 2019-2020

Le réseau BSV Bourgogne-Franche-Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 54 parcelles.



Localisation des parcelles du réseau ayant été observées pour l'élaboration du BSV du 17/09/2019

### Stades des colzas





La croissance du colza se poursuit. 2/3 des parcelles du réseau ont atteint le stade 3 feuilles. La sécheresse persiste sur l'ensemble de la région (dans une moindre mesure sur le Jura et le Doubs). Ceci a pour conséquence, des levées hétérogènes, des densités de peuplement très faibles par endroit et de nombreuses graines qui restent encore en terre. Sur les pieds levés, la taille des feuilles est réduite.

### Mise en œuvre des pièges

**Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.**

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

#### Les cuvettes jaunes :

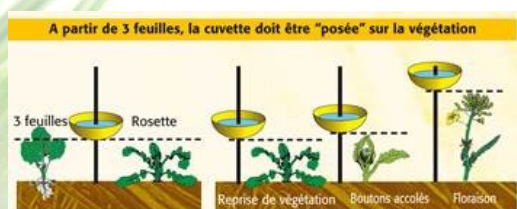
Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



*Cuvette enterrée, Terres Inovia*



*L. Jung, Terres Inovia*



*Cuvette en végétation, Terres Inovia*

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme « posée » sur la végétation.



Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

**Ravageurs**

**Altises d'hiver ou grosses altises**



*Grosse altise, Terres Inovia*

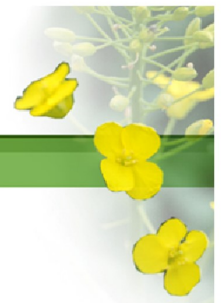
La grosse altise est principalement active la nuit. Elle occasionne des morsures circulaires, perforantes ou non de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Attention à ne pas confondre les dégâts avec ceux occasionnés par d'autres insectes ou des limaces.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus.
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de surface foliaire consommé. En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.
- **Observations** :  
Des captures ont été observées cette semaine dans 58% des cuvettes enterrées. Si on dénombre en moyenne 13 individus par cuvette, les captures vont de 1 à 101 grosses altises.

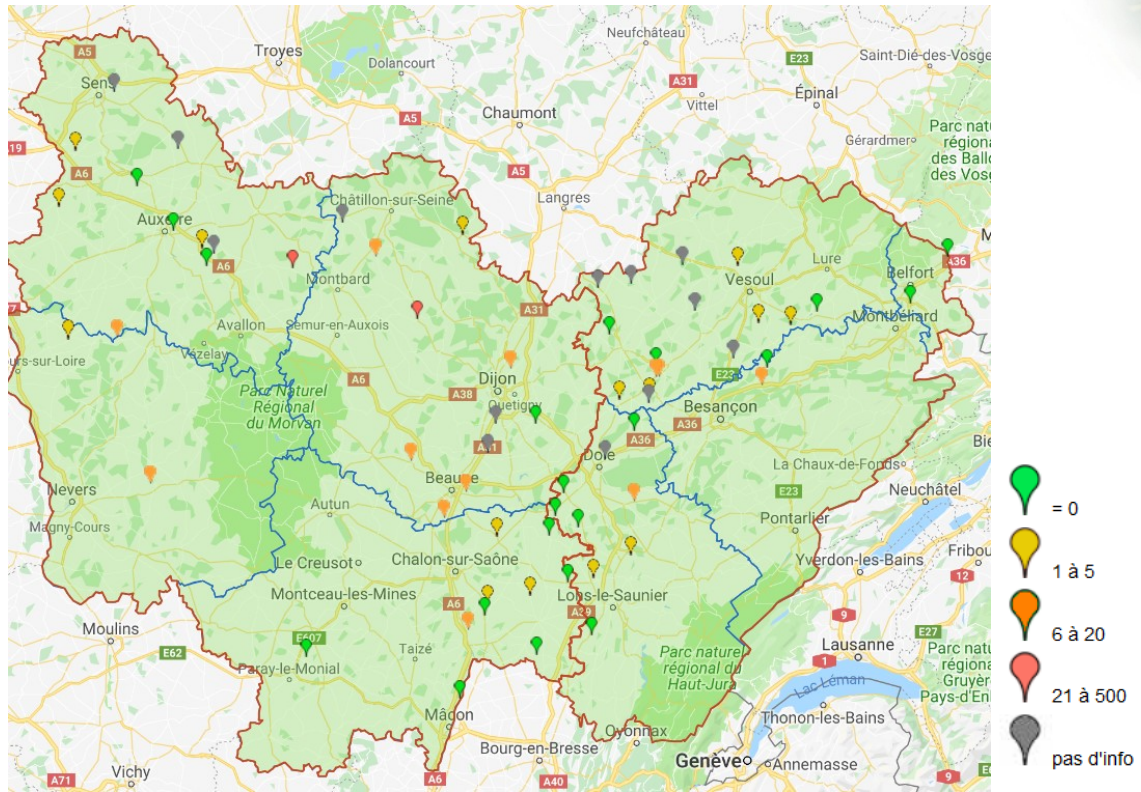


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



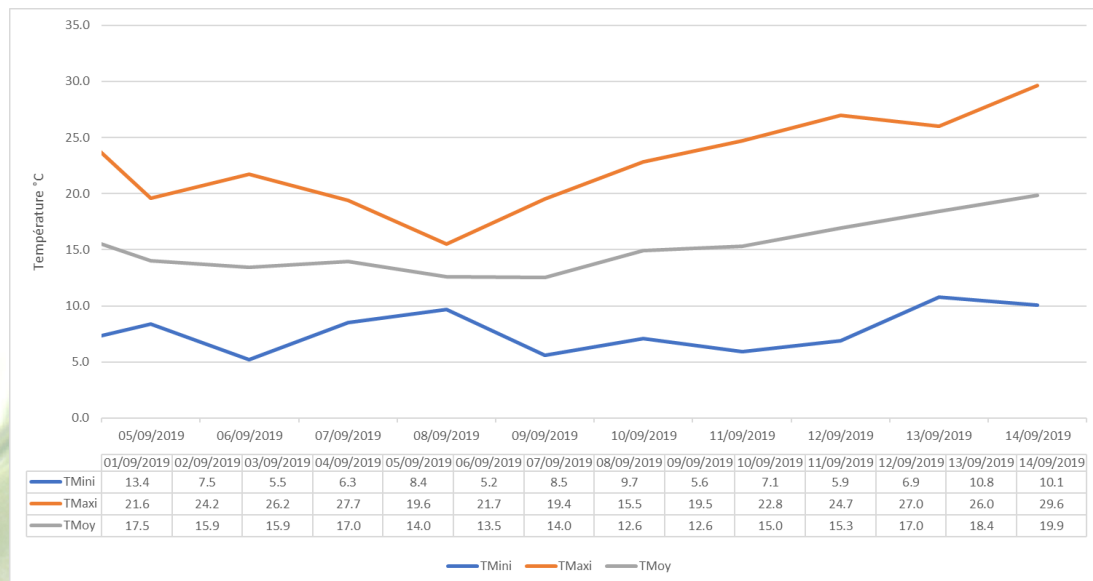
### Grandes cultures n° 4 du 17 septembre 2019



Nombre d'individus capturés du 11 au 17 septembre 2019

La chute des températures la semaine dernière et les fortes remontées depuis ce week end sont les stimuli pour déclencher le vol.

Pour exemple, les données météorologiques du poste de Montbard (21) avec une chute des températures les 6 et 9 septembre (<5°C) et ensuite passage au-dessus de 20°C à partir du 11 septembre.

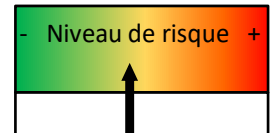


Poste de Montbard



Dans les prochaines semaines, la surveillance de ce ravageur va devenir une priorité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles

- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, actuellement le risque est faible. Mais il pourrait rapidement passer de moyen à fort dans les prochains jours
- pour les colzas avec un bon développement qui atteignent ou dépassent le stade 3 feuilles, le risque est faible.



### Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.



Morsures de petites altises sur jeunes colza,  
E. Joudelat (CA89)



Petite altise bicolore sur colza,  
P. Chopard (CA39)

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.

- **Observations** :

27 parcelles signalent la présence de morsures d'altises, sans qu'aucune n'atteigne les seuils de nuisibilité. La parcelle de Laignes, qui est la plus touchée, a atteint le stade 5 feuilles et est donc sortie de la période de risque. Les dégâts sont indiqués un peu plus nombreux en bordure de parcelle.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



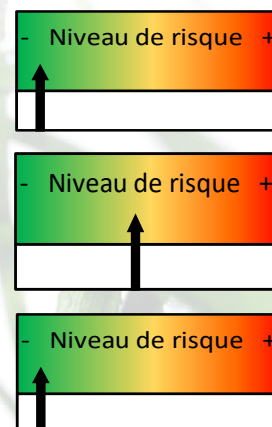
Grandes cultures n° 4 du 17 septembre 2019

Parcelles	% de surface foliaire détruite (parcelle entière) Seuil >25%	% de plantes avec morsures (parcelle entière) Seuil >80%
AUVET ET LA CHAPELOTTE (70)	5	5
BAUDRIERES (71)	2	2
BILLY-SUR-OISY (58)	15	10
BLIGNY SUR OUCHE (21)	5	5
BOUGNON (70)	/	10
BOUHY (58)	5	/
BOYER (71)	/	5
BRETIGNY (21)	5	30
BUSSY LE REPOS (89)	/	5
CHASSEY LES MONTBOZON (70)	/	1
CHOYE (70)	/	10
CRAVANT (89)	5	10
COULMIERS LE SEC (21)	10	100
CUGNEY (70)	/	20
DESNES (39)	/	2
ETIVEY (89)	5	85
FILAIN (70)	/	5
FROLOIS (21)	10	90
LAIGNES (21)	30	100
LA TOUR DE SCAY (25)	5	10
MONTBARREY (39)	/	60
RECEY-SUR-OURCE (21)	5	5
ROUY (58)	5	15
SAINT MARTIN SUR OUANNE (89)	1	2
SIMARD (71)	2	5
VARANGES (21)	1	30
VILLERSEXEL (70)	2	10

Les parcelles les plus précoces avec une bonne dynamique de croissance sortent de la période de risque.

– **Analyse du risque :**

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.
- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, et qui ont du mal à se développer du fait des conditions sèches, le risque est moyen. Surveiller les bordures de parcelles en priorité. La vigilance est de mise, d'autant plus si la croissance du colza est perturbée par le sec.
- pour les colzas avec un bon développement qui atteignent ou dépassent le stade 3 feuilles, le risque est faible.





Remarque : il est possible selon la pluviométrie que les repousses de colzas de l'année dernière lèvent en même temps que les colzas de l'année. Dans ces conditions, le risque de déplacer les petites altises en détruisant les repousses à proximité est accru. Attendre que les nouveaux aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) est préférable.

### Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque diminue lorsque la levée et l'atteinte du stade 4 feuilles se font rapidement. Le risque est accru sur sol avec résidus pailleux et fraicheur.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.
- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.
- **Observations** : Des dégâts sont observés à SIMARD (71), LA TOUR DE SCEY (25), BOUGNON (70) et CHASSEY LES MONTBOZON (70) avec 5 % maximum de la surface foliaire détruite.
- **Analyse du risque** :  
Le risque est faible actuellement.  
Maintenir la vigilance après des épisodes pluvieux, en particulier dans les parcelles avec beaucoup de résidus pailleux.



### Autres insectes

Des attaques ponctuelles de **noctuelles** (ou piérides du chou) sont signalées en dehors des parcelles de surveillance dans le Jura et la Haute-Saône.

Des adultes de **tenthredes de la rave** sont capturés dans le Jura (SAINT-AUBIN, MONTBARREY), en Haute Saône (BOUGNON) et en Côte d'Or (BRETIGNY). Des dégâts sont observés de façon anecdotique à BOUGNON (70). Pour rappel, ce sont les chenilles qui causent des dégâts, les adultes ne sont que des indicateurs.

La présence de **teignes** continue d'être observée dans le Jura à SERMANGE avec des feuilles perforées.



Teigne et quelques dégâts sur feuille de colza,  
P. Chopard (CA39)





Les récoltes sont en cours.

La sécheresse a fait ressortir les différentes zones de terres avec des écarts de stades pouvant être importants à l'intérieur d'une même parcelle. Celles-ci nécessiteront une récolte en plusieurs fois pour limiter les pertes de grains.

Attention à la surmaturité qui est parfois observée. Récolter sans attendre pour limiter les dégâts d'oiseaux.

Pour reconnaître le stade optimal de récolte :

[www.terresinovia.fr/reconnaitre-le-stade-optimal-de-la-recolte-du-tournesol](http://www.terresinovia.fr/reconnaitre-le-stade-optimal-de-la-recolte-du-tournesol)



*Hétérogénéité des stades selon le type de sol,  
E. Joudelat (CA89)*



*Dégâts d'oiseaux  
E. Joudelat (CA89)*



Les récoltes ont démarré.

### **Punaises**

Des punaises sont régulièrement observées dans les parcelles de soja.



*Présence de punaises dans un soja classique, D. de Fornel, Terres Inovia*



*Présence de punaises dans un soja en dérobé, P. Chopard, CA 39*



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 4 du 17 septembre 2019

Les conditions chaudes ont provoqué la multiplication des populations de ce ravageur. Toutefois l'impact sur les graines est à priori faible. La phase de sensibilité semble se poursuivre jusqu'au stade R7-grossissement des grains/1<sup>ères</sup> gousses mûres, selon les sources bibliographiques. A ce stade, c'est davantage la qualité de la graine qui peut être impactée que le rendement, bien qu'un effet négatif sur le poids de 1000 grains puisse être possible.



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement